

**Comptabilité - Exercice 2000 - Décision d'octroi et de versement de subventions et de participations**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Le décret n° 83.16 du 13 janvier 1983 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être le budget primitif (budget principal et budgets annexes, états annexes) lorsque le bénéficiaire de la subvention et le montant de celle-ci sont individualisés, ou une délibération du Conseil Municipal.

Le vote du budget primitif 2000 interviendra, comme ce fut le cas ces dernières années, au cours du premier trimestre 2000.

Aussi, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions passées par la commune,

- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

le Conseil Municipal est appelé à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes :

Services Imputations	Libellés	Montants crédits Projet BP 2000	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 200</b> 92 024 6574	Administration générale - Fêtes et cérémonies - Subvention de fonctionnement	290 000	290 000	290 000	Comité des Fêtes	Financement du carnaval de février 2000
<b>Service 201</b> 92 311 6574	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement	80 000	50 000	50 000	Harmonie Municipale	
<b>Service 400</b> 92 04 6574 94036	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Relations Internationales - Subvention de fonctionnement - Jumelages et Relations Internationales	120 000	10 400	10 400	Crédits à répartir	
<b>Service 20300</b> 92 40 6574 90012	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au sport de haut niveau	7 334 000	1 377 000	1 377 000	BBC - BRC - BVB - BHC - ESB «F» - ESB «M» - UFFB	Mensualisation des Contrats d'Objectifs Janvier - Février - Mars 2000
92 40 6574 92038	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au SNB	110 330	110 330	110 330	SNB	
92 40 6574 96005	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au BRC Tennis	72 215	35 000	35 000	BRC Tennis	
<b>Service 20400</b> 92 020 6574	Administration générale de la collectivité - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	3 117 500	1 000 000	1 000 000	Comité des Oeuvres Sociales du Personnel de la Ville de Besançon	Acompte à verser en février

Services Imputations	Libellés	Montants crédits Projet BP 2000	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 20500</b>						
92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement	782 542	391 271	391 271	Centre International de Séjour	Echéance contractuelle en février
92 524 6574	Interventions sociales - Autres services - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	1 000 000	45 000	45 000	ORPAB	Acompte sur subvention 2000
<b>Service 21100</b>						
92 421 65736	Sport et jeunesse - Centre de loisirs - Subvention de fonctionnement organismes publics - Caisse des Ecoles	1 600 000	500 000	500 000	Caisse des Ecoles	Janvier 2000
92 421 6574	Sport et jeunesse - Centres de loisirs - Subvention de fonctionnement	1 636 000	500 000	500 000	Francais	Janvier 2000
92 421 6574 96039	Sport et jeunesse - Centre de loisirs - Subvention de fonctionnement	27 188	6 797	6 797	MJC de Palente	Versement janvier 2000
<b>Service 30100</b>						
92 824 6572 82017	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i> Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention de fonctionnement - Ravalement de façades	1 500 000	300 000	300 000	Divers propriétaires	Sommes payables en janvier et février 2000

Services Imputations	Libellés	Montants crédits Projet BP 2000	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 30200</b>						
92 523 6574	Interventions sociales - Action en faveur des personnes en difficulté - Subvention de fonctionnement	330 000	125 000	125 000	Association PLIE	Versement sur note de service
92 523 6574	Interventions sociales - Actions en faveur des personnes en difficulté - Subvention de fonctionnement	300 000	75 000	75 000	Association GARE BTT	Versement sur note de service
92 90 6572 95056	Interventions économiques - Subvention d'équipement personnes de droit privé - aménagement de la place Cassin	1 714 000	1 054 621	1 054 621	SAIEMB	Versement sur note de service
92 90 6572 95074	Interventions économiques - Subvention d'équipement personnes de droit privé - Place Cassin aménagement du restaurant	1 622 000	1 007 890	1 007 890	SAIEMB	Versement sur note de service
92 90 6574 98801	Interventions économiques - Subvention de fonctionnement - Emploi Jeunes	1 100 000	250 000	250 000	CNASEA	Versement sur note de service
92 91 65718 97024	Foires et marchés - Subvention d'équipement aux organismes publics - Syndicat mixte de Micropolis	2 936 000	815 792	815 792	Syndicat mixte Micropolis	Janvier : 645 158 Février : 170 634 sur factures
92 95 6574 89053	Aides au tourisme - Subvention de fonctionnement - OTSI Développement et promotion du tourisme	1 712 710	428 180	428 180	OTSI	Versement sur note de service

Services Imputations	Libellés	Montants crédits Projet BP 2000	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 41000</b>	<i>Cette question fait l'objet d'un rapport spécifique à cette même séance</i>					
92 30 6574	Culture - Services communs - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	1 360 000	55 100	55 100	Parlement International des Ecrivains	1 <sup>ère</sup> tranche 2000 - Echéance 15 février
92 313 6574	Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	4 012 000	1 337 333	1 337 333	Espace Planoise	1 <sup>ère</sup> tranche 2000 - Echéance 15 février
92 313 6574	Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	2 011 000	670 333	670 333	CDN - Compagnie Dubois	1 <sup>ère</sup> tranche 2000 - Echéance 15 février
<b>Service 41026</b>						
92 311 6574	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement	4 100 000	2 000 000	2 000 000	Didier Brunel	1 <sup>ère</sup> tranche 2000 - Echéance 1 <sup>er</sup> février
<b>Service 44000</b>						
92 520 65736	Interventions sociales - Services communs - Subvention de fonctionnement au CCAS	78 932 026	19 733 010	19 733 010	CCAS	Fonctionnement 1 <sup>er</sup> trimestre 2000 Versement mensuel de 6 577 670 F Versement janvier 2000
92 64 6574 93013	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance	561 520	120 588	120 588	Antenne Petite Enfance	Versement janvier 2000
92 64 6574 93014	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Maison Verte	526 558	78 984	78 984	La Maison Verte	Versement janvier 2000
92 64 6574 93015	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Baobab	155 540	23 331	23 331	ARETE	Versement janvier 2000
92 64 6574 94022	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Mutualité du Doubs - Relais assistantes maternelles	243 006	60 752	60 752	Mutualité du Doubs	Versement janvier 2000
92 64 6574 95029	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance - Centre de loisirs	21 058	4 401	4 401	Antenne Petite Enfance	Versement janvier 2000

Services Imputations	Libellés	Montants crédits Projet BP 2000	Montant crédits à ouvrir	Montant versements	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et Observations
<b>Service 47020</b> 92 90 6574	Interventions économiques - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	1 020 000	300 000	300 000	Mission Locale pour l'Emploi	Convention du 8/11/99 - Versement sur note de service
<b>Service 47030</b> 92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	2 760 000	800 000	200 000 300 000 300 000	ASEP Foyer des Jeunes Travailleurs MJC Palente	Conv. du 26/06/97 - Verse- ment sur note de service Conv. du 18/06/97 - Verse- ment sur note de service Conv. du 01/07/98 - Verse- ment sur note de service
92 524 6574	Interventions sociales - Autres services - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	350 000	175 000	175 000	Comité Quartier Rosemont - St-Ferjeux ARETE	Conv. du 28/05/98 - Verse- ment sur note de service
<b>Service 47040</b> 92 522 6574	Interventions sociales - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	2 790 000	600 000	600 000	ADDSEA	Conv. du 23/12/97 - Verse- ment sur note de service
<b>Service 47041</b> 92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subventions de fonctionnement - Crédits à répartir	860 000	100 000	100 000	Centre Information Jeunesse	Conv. du 22/04/96 - Verse- ment sur note de service
<b>Service 47070</b> 92 523 6574	Interventions sociales - Actions en faveur des personnes en difficulté - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	400 000	200 000	200 000	Régie des Quartiers	Conv. du 22/05/96 - Verse- ment sur note de service
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>127 487 193</b>	<b>34 631 113</b>	<b>34 631 113</b>		

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte les propositions du Rapporteur à l'unanimité.

N'ont pas pris part au vote pour les établissements concernés : M. BARETJE, Président du Comité des Fêtes et Président de l'Harmonie Municipale, M. DAHOUI, Vice-Président du Comité des Oeuvres Sociales du personnel de la Ville de Besançon, M. NUNINGER, Président du PLIE, M. ANTONY, Président de la SAIEMB, M. le Maire, Président du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Micropolis, M. THIRIET, Président de la Mission Locale pour l'Emploi, M. BOICHON, Président de l'OTSI, M. le Maire, Président et M. GIRARD, Vice-Président du CCAS, Mme DUFAY, Présidente de la Régie des Quartiers.

*Récépissé préfectoral du 24 janvier 2000.*